



Syndicat
National des
Professionnel·le·s
de la Petite Enfance

1 400 heures ? Le ministère dégage un chiffre, mais oublie le référentiel.

Guénange, le 17 juillet 2025 - Alors que les travaux d'ingénierie du **nouveau titre professionnel de niveau 4 « intervenant éducatif petite enfance » (IEPE)** sont encore en cours, une annonce surprise du ministère est venue semer le doute : **la formation durerait 1 400 heures**. Une annonce tardive, **jamais actée dans aucun des documents transmis aux parties prenantes**, et manifestement conçue pour répondre à la polémique suscitée par le dernier communiqué du SNPPE.

Affichage ministériel sans contenu réel pour un diplôme à bas coût

Dans les groupes de travail, **aucun chiffre supérieur à 1 000 heures n'a jamais été évoqué**, comme le confirment les documents de travail produits par l'AFPA, opérateur mandaté pour l'ingénierie.

Le ministère affirme désormais que ces éléments n'étaient que des hypothèses de travail et « n'engagent pas l'État ». Pourtant, **aucun arbitrage officiel n'a été notifié aux organisations siégeant dans le groupe**, et aucune mise à jour n'a été transmise depuis. **Alors, d'où sortent ces 1 400 heures ?** Si l'AFPA "a l'habitude de travailler sur des formations courtes de moins de 1 000 heures", pourquoi avoir choisi cet opérateur ? Le flou est tel qu'on finit par se demander si l'on ne nous prend pas pour des lapins de six semaines.

Un flou assumé, des partenaires méprisés

Le SNPPE dénonce **l'absence de concertation sérieuse** et **l'opacité** entourant la conduite de ce projet.. On ne peut pas demander aux acteurs de travailler avec rigueur sur des documents techniques... **pour ensuite les désavouer publiquement sans les en informer**.

Même en admettant qu'un jour la formation atteigne réellement les 1 400 heures, une question reste entière : **avec seulement 210 heures de stage prévues, cela signifierait que plus de 85 % du parcours se déroulerait en centre, sans véritable immersion professionnelle**. Est-ce là la conception ministérielle d'un métier de terrain ?

Derrière les chiffres, la même logique : former vite et à bas coût

Qu'on l'appelle 800, 1 000 ou 1 400 heures, **le fond ne change pas** :

- Une formation pensée pour répondre à la pénurie, non à l'intérêt des enfants,
- Un diplôme express, aux exigences pédagogiques réduites,
- Une porte ouverte aux gestionnaires privés de micro-crèches pour recruter du personnel rapidement formé et peu qualifié.

Pendant ce temps, **aucune impulsion n'est donnée pour augmenter les effectifs dans les formations d'auxiliaires de puériculture (DEAP) et d'éducateurs de jeunes enfants (DEEJE)**, pourtant massivement en tension selon la dernière enquête de la CNAF. Et aucune enveloppe budgétaire sérieuse n'est mise sur la table pour revaloriser ces filières.

Le SNPPE ne se taira pas

Le Syndicat National des Professionnel·les de la Petite Enfance maintient son opposition totale à ce projet de titre professionnel. Il appelle à :

- Refuser la validation du TP IEPE en l'état,
- Boycoter les jurys VAE et l'accueil de stagiaires préparant ce titre,
- Renforcer au contraire les formations DEAP et DEEJE, seules garantes aujourd'hui d'une professionnalisation digne de ce nom.

La petite enfance mérite mieux

que des annonces bricolées et des diplômes de circonstance.